



Abidjan, le 06 mars 2014

## POINT DE LA COOPERATION COTE D'IVOIRE-MAURITANIE

### **I - Présentation de la Mauritanie**

La République Islamique de la Mauritanie est un pays du Maghreb situé dans le Nord-Ouest de l'Afrique. Sa superficie est de 1 030 700 km<sup>2</sup>.

Elle possède une côte de 600 km sur l'Océan Atlantique s'étirant de N'déago au Sud jusqu'à Nouadhibou au Nord. Au Nord, elle est limitrophe de l'Algérie et du territoire non autonome du Sahara Occidental, du Mali à l'Est et du Sénégal au Sud.

Elle constitue un point de passage entre l'Afrique du Nord et l'Afrique noire. Elle est peuplée de Maures arabo-berbères originaires du Nord du continent (blancs beïdanes ou noirs harratins), de peuls, wolofs, soninkés.

Les harratins sont des descendants d'esclaves noirs venant de différents pays d'Afrique subsaharienne.

### **II - La coopération avec la Côte d'Ivoire**

**Au plan politique,** la Côte d'Ivoire et la Mauritanie ont établi les relations diplomatiques depuis le 15 août 1962. La Constitution de la République islamique de Mauritanie date du 20 juillet 1991. Depuis 2008, le pays est dirigé par le Général Mohamed Ould Abdel Aziz, élu président en 2009.

La Mauritanie fait partie de l'Union du Maghreb arabe et de la ligue Arabe.

Elle est sortie de la CEDEAO depuis 2000. Face aux conséquences de cette décision, notamment en matière de libre circulation de biens et de personnes au sein des Etats de la CEDEAO, la Mauritanie a manifesté le désir de voir ses nombreux compatriotes vivant en Côte d'Ivoire bénéficier du protocole de cette institution sur la circulation des personnes, le droit de résidence et d'établissement.

En attendant la conclusion de cet accord consulaire, le Ministère ivoirien des Affaires Etrangères avait pris une mesure conservatoire permettant aux ressortissants mauritaniens résidant en Côte d'Ivoire et aux ivoiriens résidant en Mauritanie de bénéficier du régime applicable aux ressortissants des pays membres de la CEDEAO.

**Au plan économique**, en 2009 la Mauritanie s'est classée au 154<sup>ème</sup> rang sur 182 pays à l'indice de développement humain (IDH). La moitié de ses 3 281 634 habitants vit de l'agriculture et de l'élevage. Le taux de chômage est de 80 %.

La découverte de pétrole à 80 km au large de ses côtes, n'a pu se traduire en une exploitation de ces gisements. En Mauritanie, le fer constitue près de 40 % des exportations. On y trouve de l'or et du phosphate. Ses côtes sont les plus poissonneuses d'Afrique comme au Sénégal. La pêche est surtout exploitée par des sociétés étrangères.

Les échanges commerciaux entre la Côte d'Ivoire et la Mauritanie sont difficilement quantifiables de par leur faiblesse. Toutefois, il faut noter la présence de nombreux mauritaniens dans le commerce des produits de première nécessité dont ils ont le monopole.